

ANNEXE 4



Natura 2000



Renvoyez ce formulaire complété, signé et accompagné de ses annexes par tout moyen permettant de conférer une date certaine à l'envoi et à la réception de l'acte au :



Service Public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de
l'Agriculture, des Ressources naturelles et
de l'Environnement
Département de la Nature et des Forêts

Direction extérieure de.....

A l'attention de Monsieur le Directeur

Adresse

CP Ville

En cas de difficulté, contactez la Direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (DNF) territorialement compétente pour le site concerné par le projet (voir les coordonnées en annexe) ou consultez le site :

<http://natura2000.wallonie.be/>

Formulaire de notification pour des actes, travaux, installations et activités en site Natura 2000

Article 28, §4, alinéas 3 et 4, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature

**Articles 7 à 9 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 octobre 2008 fixant
certaines modalités du régime préventif applicable aux sites Natura 2000**

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui souhaite effectuer des actes, travaux ou activités sur une parcelle se trouvant dans un site Natura 2000 qui a fait l'objet d'un arrêté de désignation lorsque ces actes requièrent une notification en vertu de l'article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 octobre 2008 portant les mesures préventives générales applicables aux sites Natura 2000 et/ou de l'arrêté de désignation du site (article 5 renvoyant à l'annexe 4 de cet arrêté).

1. IDENTIFICATION DU NOTIFIANT

CADRE A. — PERSONNE PHYSIQUE

NOM : Prénom :

Qualité : propriétaire

- occupant : titulaire d'un droit d'usufruit,
 titulaire d'un droit d'emphytéose
 titulaire d'un droit de superficie
 titulaire d'un droit d'usage
 titulaire d'un droit d'habitation
 titulaire d'un droit de concession
 titulaire d'un bail à date certaine relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000
 titulaire d'un bail à ferme relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000

autre (préciser)

Rue : n° boîte

Code postal : Commune :

 : Fax :

Courriel : @

CADRE B. — PERSONNE MORALE

Dénomination ou raison sociale :

.....

Forme juridique :

Qualité : propriétaire

- occupant : titulaire d'un droit d'usufruit,
 titulaire d'un droit d'emphytéose
 titulaire d'un droit de superficie
 titulaire d'un droit d'usage
 titulaire d'un droit d'habitation
 titulaire d'un droit de concession
 titulaire d'un bail à date certaine relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000
 titulaire d'un bail à ferme relatif à un bien immobilier présent dans un site Natura 2000

autre (préciser)

Adresse du siège social

Rue : n° boîte

Code postal : Commune :

☎ : Fax :

Courriel : @

Personne dûment habilitée à représenter la personne morale

NOM : Prénom :

Qualité :

2. SITE(S) CONCERNE(S)

Dénomination du (des) site(s) Natura 2000 :

.....

Code du (des) site (s) Natura 2000 :

3. OBJET DE LA NOTIFICATION

Indiquez ici quels sont les actes à réaliser dans le cadre de votre projet qui doivent faire l'objet d'une notification en vertu de l'article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 octobre 2008 portant les mesures préventives générales applicables aux sites Natura 2000 et/ou de l'arrêté de désignation du (des) site(s) concerné(s) par votre projet (veuillez mentionner les références réglementaires exactes).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

..... (Suite en annexe si nécessaire)

4. PRESENTATION DES PROJETS ET ACTIVITES

4.1. Localisation du projet

Localisez votre projet sur un extrait de carte IGN dont l'échelle ne peut être inférieure à 1/10 000^e et annexez-le à la présente demande.

4.2. Présentation du projet

Présentez ci-dessous, de la manière la plus complète possible, la nature, les caractéristiques et les dimensions précises de votre projet.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
..... (Suite en annexe si nécessaire)

Période de réalisation du projet :

.....
.....

5. ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan de situation du projet sur une carte IGN dont l'échelle ne peut être inférieure à 1/10 000^e (préciser l'échelle)

...

6. DATE ET SIGNATURE

Fait à, le

.....

Ce document doit être introduit auprès de la **Direction extérieure territorialement compétente** et une copie doit en être conservée par le notifiant.

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'aux services du Gouvernement wallon suivants : Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, et à la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous ne pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) qu'auprès de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie et de la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

Médiateur de la Région wallonne

Toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative régionale wallonne n'a pas agi conformément à la mission de service public qu'elle doit assurer, peut introduire une réclamation individuelle, par écrit ou sur place, auprès du Médiateur de la Région wallonne : Frédéric BOVESSE, Médiateur de la Région wallonne, 74 avenue Gouverneur Bovesse, 5100 NAMUR (Jambes).

Courriel : courrier@mediateur.wallonie.be

Site : <http://mediateur.wallonie.be>

Numéro vert : 0800-11901

Adresses des directions extérieures du Département de la Nature et des Forêts :

ARLON

Place Didier, 45, 6700 Arlon
Tel : 063/58 91 63
Arlon.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

DINANT

Rue Daoust, 14, Boîte 3, 5500 Dinant
Tel : 082/67 68 80
Dinant.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

LIEGE

Montagne Sainte-Walburge, 2 Bât.2 (4^e étage), 4000 Liège
Tel : 04/224 58 70
Liege.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

MALMEDY

Avenue Mon-Bijou, 8, 4960 Malmedy
Tel : 080/79 90 40
Malmedy.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

MARCHE

Rue du Carmel, 1 (2^e étage), 6900 Marloie
Tel : 084/22 03 56
Marche.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

MONS

Rue Achille Legrand, 16, 7000 Mons
Tel : 065/32 82 41
Mons.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

NAMUR

Avenue Reine Astrid, 39-45, 5000 Namur
Tel : 081/71 54 00
Namur.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

NEUFCHATEAU

Route d'Arlon, 50/1, 6840 Neufchâteau
Tel : 061/23 10 34
Neufchateau.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 15 février 2010 établissant les modèles des formulaires visés aux articles 1^{er}, alinéa 1^{er}, 5, § 2, alinéas 1^{er}, et 7, § 1^{er}, de l'arrêté du Gouvernement wallon fixant certaines modalités du régime préventif applicable aux sites Natura 2000.

Namur le 15 février 2010.

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

B. LUTGEN